

# ETE 2013 : DU 05/08 au 02/09

Merci de signer ce document au verso. Les prochaines périodes seront disponibles à partir du : **LUNDI 26 AOUT 2013**

<b>LA RIVOLINE</b>	<b>CORNET</b>
<input type="checkbox"/> Dérégation moins de 3 ans	<input type="checkbox"/> de 6 ans à 11 ans
<input type="checkbox"/> De 3 à 6 ans	<input type="checkbox"/> Groupe Cornet de 5,5 à 6 ans

**ENFANT** NOM : ..... PRENOM : .....

AGE : ..... ans **EN CAS D'URGENCE** ☎ : ..... **ETS SCOLAIRE** : .....  PASS PARASOL I Photo

**Atelier Parents-Enfants : tous les jeudis à La Rivoline et les mardis à Cornet pendant l'accueil du soir entre 17h et 18h15**

DATE	RIVOLINE ou CORNET		RIVOLINE		CORNET	
	JOURNEE	REPAS	PIQUE NIQUE FAMILLE	STAGES / SEJOURS	PIQUE NIQUE FAMILLE	STAGES / SEJOURS
LUNDI 05/08	○	○				
MARDI 06/08	○	○				
MERCREDI 07/08	○		BOIS ST PIERRE		FORET DE MOULIERE	
JEUDI 08/08	○	○				
VENDREDI 09/08	○	○				
LUNDI 12/08	○	○				
MARDI 13/08	○	○				
MERCREDI 14/08	○		FERME LATHUS <small>Départ : 9h</small>		MOUTON VILLAGE	
JEUDI 15/08						
VENDREDI 16/08	○	○				
LUNDI 19/08	○	○				
MARDI 20/08	○	○				
MERCREDI 21/08	○		PARC BLOSSAC		BOIS DE GIVRAY	
JEUDI 22/08	○	○				
VENDREDI 23/08	○	○				
LUNDI 26/08	○	○		○ <b>MINI SEJOUR</b> CHATEAU DE BEAUVOIR 7 places 29 AU 30 3/6 ANS		○ <b>MINI SEJOUR</b> CHATEAU DE BEAUVOIR 3 places 29 AU 30 5,5/6 ANS
MARDI 27/08	○	○				
MERCREDI 28/08	○		NOMBRIL MONDE <small>Départ : 9h</small>		STADE DE CHALON	
JEUDI 29/08	○	○		○ <b>STAGE</b> DE DANSE 8 places 26 + 27 + 29 + 30/08 <b>Matin</b> MOINS DE 5 ANS		
VENDREDI 30/08	○	○				
LUNDI 02/09	○	○				
Nombre	x Jour(s)		x Après-Midi(s)		x Après-Midi(s)	
Tarif	€		€		€	
Total	€		€		€	
Adhésion	€		Aide financière / Avoir		-	
			<b>FACTURATION</b>		€	

Espèces  Chèque  Chèque Vacances  CB  
Echelonnement des paiements :  05/07 +  05/08 +  05/09

TARIFS / QF (en € hors repas)		0 à 389	390 à 488	489 à 685	686 à 848	849 à 1144	1145 à 1405	1406 à 1769	1770 et +	
JOURNEE	POITIERS	3.05	4.30	5.90	7.85	8.60	9.30	12.40	15.65	
	Hors P.	3.15	4.55	6.15	8.05	8.90	9.50	12.80	16.00	
Total pour la période MINI SEJOUR CHATEAU BEAUVOIR 10 places RIVOLINE 29 AU 30 - 3/6 ANS		POITIERS	21	30	38	49	54	59	73	94
		Hors P.	24	35	44	56	62	68	84	107
Supplément à ajouter à 4 journées STAGE DE DANSE 8 places RIVOLINE 26 + 27 + 29 + 30 MOINS DE 5 ANS		POITIERS	8	11	14	17	19	21	25	32
		Hors P.	9	13	16	20	23	25	30	39

### INFORMATIONS SPECIFIQUES POUR CET ETE

- **PASS PARASOL** permet aux enfants domiciliés dans le Grand Poitiers d'avoir la gratuité pour le bus et de nombreuses activités sportives pendant tout l'été. Pour ce faire, vous pouvez la demander directement auprès de l'accueil du Local en présentant une photo de l'enfant. **OBLIGATOIRE !!!**
- **AIDE DE 27 € DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VIENNE** pour chaque enfant de la famille domiciliée dans la Vienne ayant un **quotient C.A.F. ou M.S.A. inférieur ou égal à 450 € au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours** ; pour un **séjour supérieur à 3 jours**. Pensez à remplir une fiche de renseignements « Tous en vacances » !
- **DEROGATION POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS** au maximum par jour 5 enfants remplissant les conditions suivantes :
  - ① Etre scolarisé à la rentrée de septembre 2013
  - ② Avoir 3 ans au plus tard le 31/10/13
  - ③ Etre propre.
- **SAISON 2013 / 2014** : les inscriptions (**nouveau dossier** : impôts, CAF, fiche sanitaire, domicile) aux Accueils de Loisirs et aux Pratiques Amateurs commenceront à compter du **lundi 26 août 2012 - 14h00** au Local.

#### INSCRIPTIONS & PAIEMENT AU LOCAL

- **LUNDI** 13h30 - 18h45
- **MARDI** 13h30 - 18h45
- **MERCREDI** 09h00 - 18h45
- **JEUDI** 09h00 - 12h00 + 13h30 - 18h45
- **VENDREDI** 13h30 - 17h45
- **VACANCES SCOLAIRES** : fermeture entre 12h00 et 14h00 ainsi que les **Matinées des Lundis, Mardis et Vendredis**.

#### AUTORISATION DE SORTIE ET URGENCES MEDICALES

- Dans le cadre des activités proposées aux enfants, nous vous rappelons qu'il vous est vivement conseillé de souscrire un **contrat d'assurance** de personnes couvrant les dommages corporels et matériels.
- **En cas d'accident ou de maladie**, lorsque l'enfant est dans un des Accueils de Loisirs du Local ou fait une activité organisée par le Local, le personnel prévient les parents. En cas d'absence de ceux-ci, il sera fait appel au médecin le plus proche. En cas d'urgence, il sera fait appel aux services de secours les plus proches.
- Les utilisateurs du centre de loisirs sont avertis que les enfants rentrant chez eux ou s'absentant du centre pour différentes activités par leur propre moyen à la fin d'une journée de centre, devront fournir une **autorisation parentale** permanente ou occasionnelle, idem pour les enfants accompagnés par des personnes autres que les responsables légaux.

#### HORAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS

- **MATIN** de 08h00 à 9h30
- **REPAS** de 12h à 13h15
- **APRES-MIDI** à 13h15
- **SOIR** de 17h00 à 18h30

#### RESERVATION & ANNULATION

- L'inscription n'est prise en compte qu'à partir du **règlement** et sur présentation d'un **dossier complet et signé par le responsable légal** de l'enfant.
- Les réservations sont **enregistrées** par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.
- **En cas d'absence**, chaque journée réservée sera facturée sauf pour raisons **médicales justifiées**. Toutefois une tolérance est accordée **pour les demandes faites 15 jours avant la journée annulée** sous la forme d'un avoir, à valoir sur une prochaine réservation. Pour les **cas particuliers**, une demande doit être formulée à l'attention de Monsieur le Directeur par écrit ou par courriel : [coordsc@lelocal.asso.fr](mailto:coordsc@lelocal.asso.fr)
- Ne seront pas prises en compte les réservations faites par **courrier, téléphone, fax, courriel**.
- Les demandes de remboursement ne pourront pas être prises en compte **au-delà du 15<sup>ème</sup> jour du mois suivant**.
- Pour les mercredis libérés ou les vacances, la **journée sera facturée entière** quelque soit la durée de présence de l'enfant.

#### DOCUMENTS A FOURNIR

*Le dossier est valable une saison du 01/09 au 31/08*

- Les derniers avis d'imposition du foyer
- Le carnet de santé
- Les prestations familiales (hors allocat<sup>9</sup>logement)
- Le numéro d'allocataire CAF ou MSA
- Un justificatif de domicile

#### REDUCTION

- **Réduction de 10 %** sur les réservations du 2<sup>ème</sup> enfant et suivant
- A valoir sur l'activité ou sur la période ayant le montant le moins élevé.
- Si réservation sur la même période,
- A la demande des familles.

**Je soussigné(e)**, ..... déclare inscrire mon enfant à l'Accueil de Loisirs et au transport collectif pour les jours notés sur cette feuille, et m'engage à respecter le règlement intérieur du Local. De plus, j'autorise le/la Directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs à faire pratiquer toute intervention médicale que nécessiterait l'état de santé de mon enfant. Enfin, j'autorise mon enfant à participer aux différentes sorties et activités organisées par la MCL / Le Local, notamment les sorties à la piscine et à la patinoire.

Fait à Poitiers, le :

/ /

Signature du responsable légal de l'enfant :